

Lettre aux membres d'ICOMOS Suisse

2^e colloque d'ICOMOS Suisse au «Théâtre Les Salons», rue Bartholoni, à Genève, samedi 13 octobre 2018 de 10h à 16h30, suivi d'un vin d'honneur offert par la Ville de Genève

Le Grand Genève, projet d'agglomération transfrontalière

Dans le cadre de l'*Année européenne du patrimoine culturel 2018*, ICOMOS Suisse organise des colloques dans trois régions frontalières, à Rorschach, à Genève et à Lugano.

A Genève, le colloque se concentrera sur le projet, lancé en 2007, de création d'une agglomération franco-valdo-genevoise, appelée *Le Grand Genève*. Cette agglomération de plus de 2000 km², comptant près d'un million d'habitants, réunit des communes françaises de l'Ain et de Haute-Savoie, le district de Nyon (VD) et le canton de Genève.

Pour comprendre ce projet, il faut se remémorer l'histoire de Genève et celle de ses divers moyens et voies de communication. Ce territoire transfrontalier ressemble à celui de l'évêché de Genève qui bénéficiait de l'immédiateté impériale. Son administration diocésaine englobait, du VII^e siècle à 1533, la Haute-Savoie et le Pays de Gex jusqu'à Aubonne. Cinq ans après l'adoption de la Réforme en 1536, la «Rome protestante» devint une ville de refuge au statut de République indépendante qu'elle garda durant deux siècles et demi, jusqu'à l'occupation napoléonienne.

Au siècle des Lumières, la présence dans le bassin genevois de Jean-Jacques Rousseau, de Voltaire et de Madame de Staël – une personnalité précisément franco-valdo-genevoise – marqua tous les esprits éclairés en cette période tourmentée.

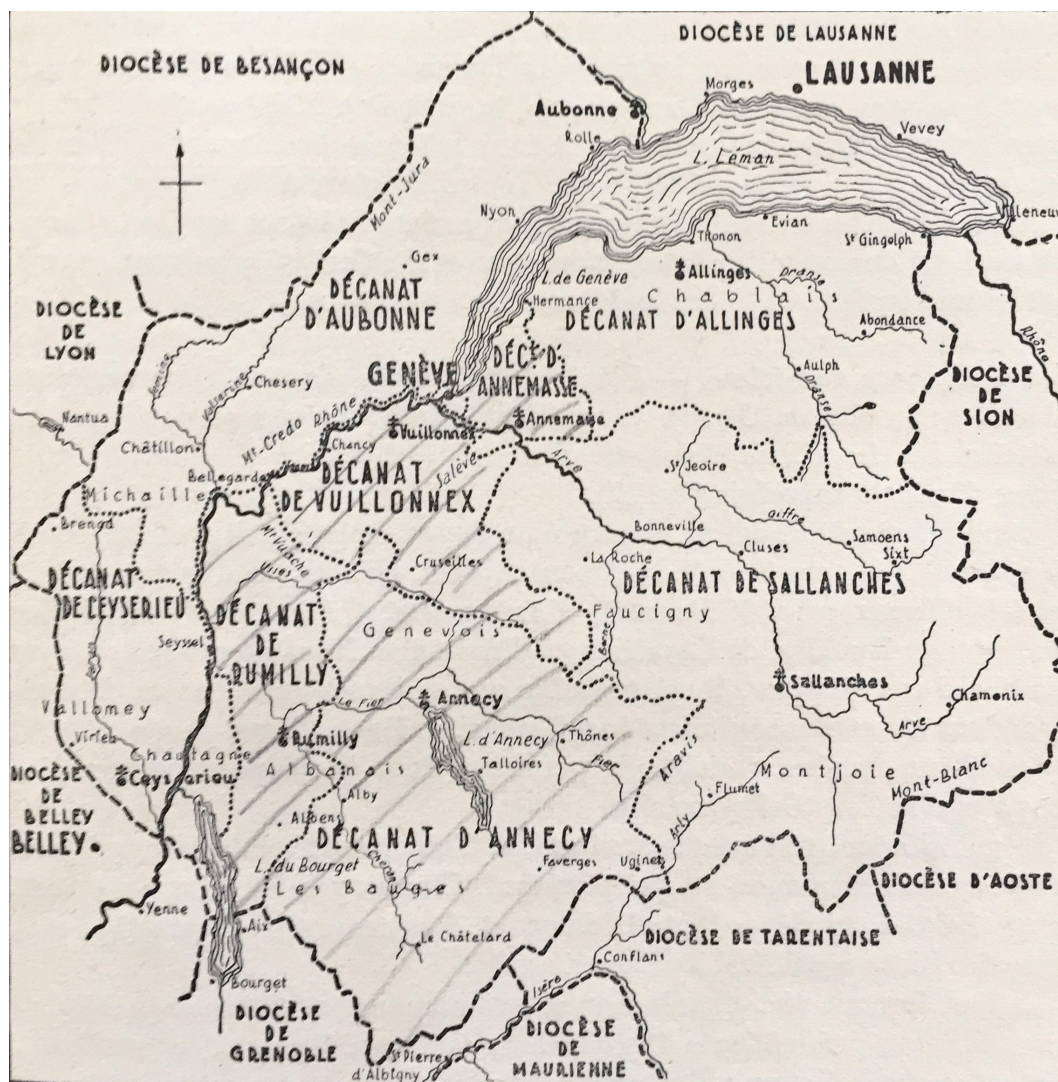
Les zones franches qui entourent Genève furent instituées, sur sol français par le traité de Paris en 1815 – date du rattachement de Genève à la Confédération helvétique – et sur sol sarde, soit savoyard, par le traité de Turin en 1816. Ces zones de libre passage de leurs marchandises furent maintenues après la démolition des fortifications de Genève et l'annexion de la Savoie à la France au milieu du XIX^e siècle.

Genève, siège de la Croix-Rouge en 1863, devint en 1919 celui de la Société des Nations. Le Bureau international du travail, premier bâtiment international, fut implanté en 1923 au bord du lac, suivi de la construction en 1929-1937 du Palais de la Société des Nations, alors le plus grand chantier d'Europe. L'édification de ce palais, à côté du Musée de l'Ariana dans le vaste domaine que Gustave Revilliod avait légué à la Ville de Genève, ne se fit pas sans problèmes, car elle dérogeait aux exigences testamentaires de son donateur. Enfin, suite à la débâcle de la Seconde Guerre mondiale, ce palais devint en 1946 siège européen de l'ONU et Genève accueillit dès lors de nombreuses organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales.

Cette fulgurante évolution historique a bien évidemment entraîné de profondes modifications des villes et villages du bassin genevois. Il en est et sera de même avec le projet transfrontalier actuel. De ce fait, l'impact et les incidences sur le développement, sur la morphologie et sur le patrimoine bâti de ces territoires français et suisse sont indéniables.

Le colloque prévoit des conférences sur ces divers aspects, essentiellement historiques et culturels, présentées par des spécialistes du patrimoine, des historiens, des historiens de l'art et des architectes.

Catherine Courtiau
historienne de l'art et de l'architecture
vice-présidente d'ICOMOS Suisse
Genève, le 17 août 2018



Ancien diocèse de Genève, tiré de Louis Blondel, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, Genève-Nyon 1946, p. 35.



Le territoire transfrontalier (source : DGTA-SEMO, canton de Genève, fonds CNES / Spot Image / swisstopo, NPOC)



La cour d'honneur du Palais des Nations à Genève (source : RTS)